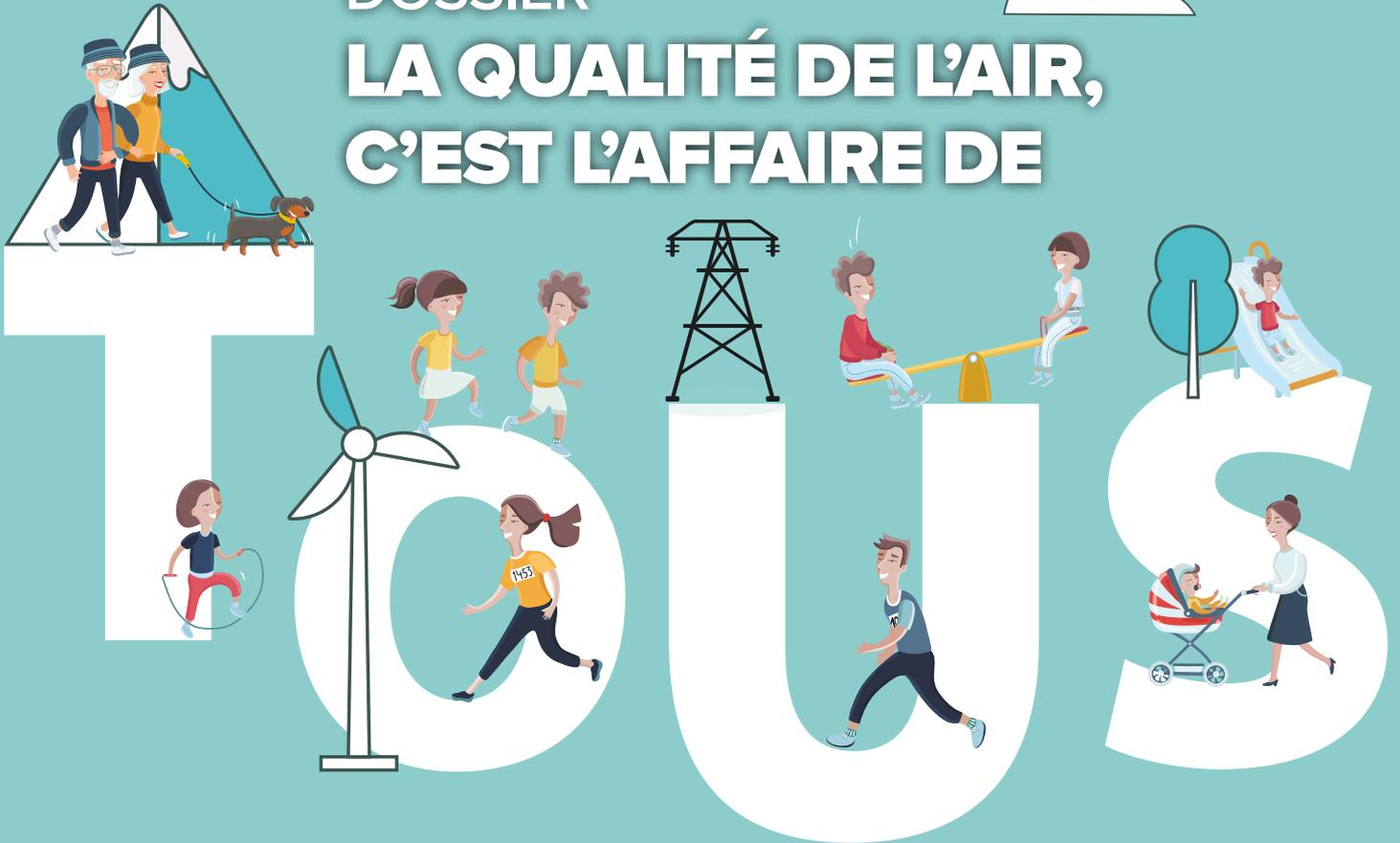


Grand Annecy

N° 3 // Décembre 2017

MAGAZINE DE L'AGGLOMÉRATION

DOSSIER LA QUALITÉ DE L'AIR, C'EST L'AFFAIRE DE



EN ACTION

Bienvenue In
Annecy Mountains !

DÉCOUVERTE

Balade hivernale
au Plateau des Glières





SOMMAIRE

04

L'ACTU

06

34 COMMUNES

À LA UNE

08

DOSSIER QUALITÉ DE L'AIR

15

5 idées reçues sur le projet de Centre de Congrès

16

EN ACTION

16 Un Noël zéro déchet

17 Imagine
le Grand Anney !

18 Bienvenue In Anney
Mountains

20 Entreprendre avec
le Grand Anney

22 Service public
et numérique

24

EN CHIFFRES

VOS DÉPLACEMENTS

25

PORTRAIT

Agriculteur, naturellement

26

DÉCOUVERTE

LE PLATEAU DES GLIÈRES

27

PRATIQUE

édito

JEAN-LUC RIGAUT

PRÉSIDENT DU GRAND ANNECY



**PARLER D'UNE SEULE
VOIX POUR FAIRE VALOIR
LES ATOUTS DE NOTRE
TERRITOIRE EXCEPTIONNEL.**

« **n Anney Mountains** » : c'est désormais en ces termes que notre territoire rayonnera au-delà de ses frontières ! Cette nouvelle marque d'attractivité touristique est le fruit d'une collaboration de longue date avec nos partenaires des Aravis, des Vallées de Thônes, des Bauges et des Sources du Lac. Nous partageons avec eux une volonté commune : celle d'unir nos forces et parler d'une seule voix pour faire valoir les atouts de notre territoire exceptionnel. Du lac aux montagnes, de la ville aux stations, il offre une diversité et une proximité rares qui permettent à notre agglomération de s'appuyer sur les montagnes environnantes, et vice-versa.

Dans un contexte de concurrence toujours plus forte entre les territoires, cette stratégie d'attractivité a pour but de peser à l'international. Mais aussi, au-delà de l'ambition touristique, d'entraîner le champ économique et de gagner le cœur des habitants. En mobilisant toutes les énergies du territoire, nous voulons persuader les entreprises, les résidents, les touristes, les étudiants et tous les nouveaux talents qu'il fait bon vivre proche du lac et de la ville, « in Anney Mountains » !

Je vous souhaite de belles et heureuses fêtes de fin d'année. ▲



GRAND ANNECY N° 3. Le magazine de l'Agglomération.

Directeur de la publication : Jean-Luc Rigaut / **Directrice de la rédaction** : Véronique Bonnard / **Rédactrice en chef** : Delphine Thevenet / **Rédaction** : Delphine Thevenet, Nadège Bouchardy, Virginie Martinet, Jean-Marc Lombard / **Conception et réalisation** :

© scoopcommunication / **Impression** : Rose Tramé / Ce magazine est édité sur du papier 100 % recyclé, certifié FSC issu de forêts européennes gérées durablement, fabriqué en France, blanchi sans chlore, sans métaux lourds, avec des encres végétales / **Crédits photo** : Grand Anney, Ville d'Anney, Jean-Marc Favre/Wooloomooloo, Filipandré, Snoetta Moka, Istock, BigBang communication, Pascal Lebeau, Christian Molitor, Ph. Roye, OT Lac d'Anney, Gilles Piel, Charlotte Matthieu de Fossey, Conicio, AirNodes, Fullstory, Cyriane Vandevoorde, E. Musard, Gilles Marguerat, Explorations Architecture, Bloutouf / **Dépôt légal** : décembre 2017 / **N° ISSN** : 2553-7091 / **Tirage** : 108 000 exemplaires

Démolie cet automne, la halle du Bray va laisser place à un nouvel équipement sportif. Ouverture prévue en septembre 2019.

ZOOM

LE FUTUR COMPLEXE SPORTIF UNIVERSITAIRE

Situé sur le campus d'Annecy-le-Vieux,

le nouveau complexe sera ouvert aux étudiants de l'Université Savoie Mont-Blanc, aux associations sportives et aux scolaires. ▲

Sur 3 200 m²,

la construction, esthétique et bien intégrée dans son environnement, comprendra :

- une **salle multisports** avec 250 places en gradins,
- une **piste de sprint**,
- une **salle d'escalade**,
- une **salle polyvalente** de 200 m² pour les activités d'expression corporelle, danse et sports de combat sans chute,
- une **salle de musculation**,
- des **locaux indépendants** pour les sports de plein air,
- des **salles de réunion** et des **bureaux**, une **infirmierie**, des **locaux techniques** et des **sanitaires publics**. ▲

Un projet de 11 millions d'euros HT, qui s'inscrit dans le cadre du contrat de Plan État-Région 2015-2020 et bénéficie de financements multiples : le Grand Annecy (maître d'ouvrage), le Département de la Haute-Savoie, la Commune nouvelle d'Annecy et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.





COMPÉTENCE

EAU POTABLE : C'EST PLUS SIMPLE !

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'eau potable est gérée par le Grand Anancy. Auparavant, la compétence était exercée par 14 structures communales ou intercommunales différentes ! Il était nécessaire de définir un cadre juridique unique. L'Agglomération vient ainsi d'adopter son règlement du Service de distribution d'eau potable : un seul document pour tout le territoire, qui définit les droits et obligations de l'Agglo et des usagers en la matière, les modalités d'approvisionnement en eau, les conditions de facturation, paiement et recouvrement, etc. ▲

Ce règlement est téléchargeable sur www.grandannecy.fr, ou peut vous être envoyé sur simple demande auprès du Grand Anancy.

FISCALITÉ : CE QUI CHANGE POUR LES ENTREPRISES

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la plupart des locaux professionnels disposent d'une nouvelle valeur locative. Une révision importante, décidée par l'État, qui n'avait pas eu lieu depuis... 1970 ! Rappelons que la valeur locative cadastrale sert de base au calcul de la taxe foncière et de la cotisation foncière des entreprises. Elle doit refléter le loyer théorique d'un bien s'il était loué aux conditions normales du marché.

Cette révision doit permettre de simplifier le calcul de la valeur locative et d'améliorer l'équité entre les contribuables. Elle aura pour conséquence des variations d'impôts à la hausse ou à la baisse selon la catégorie du local professionnel et son secteur d'implantation. Des mécanismes d'atténuation sont prévus par la loi, comme le lissage sur 10 ans de la variation entre l'ancienne et la nouvelle cotisation.

En savoir +

www.collectivites-locales.gouv.fr



Le Conseil de développement

DU GRAND ANNECY, C'EST..

- > un **espace de réflexion** et de concertation citoyenne aux côtés des élus
- > un **collectif** issu du monde économique, des associations et des milieux institutionnels
- > une **centaine de volontaires** qui produisent des avis, partagent et confrontent leurs idées
- > une **réflexion** menée sur le Projet de territoire et le Plan de déplacements urbains du Grand Anancy
- > un **thème** pour l'année à venir : la place des jeunes dans le territoire

La séance d'installation du Conseil de Développement a eu lieu le mercredi 27 septembre 2017, à la pépinière d'entreprises Galiléo (photo).

+ d'info sur www.grandannecy.fr



UNE BORNE DE VENTE D'EAU EN LIBRE SERVICE

En tant que professionnel, vous avez besoin de vous approvisionner rapidement en eau potable ? Sachez qu'une borne a été installée dans la zone industrielle de Vovray, avenue des Vieux moulins à Annecy. Les aspiratrices, les camions de chantiers, mais aussi les particuliers disposant de camions peuvent désormais y remplir rapidement de gros volumes d'eau. Elle est accessible en permanence avec un système de badge prépayé : des cartes de 50 m³, 100 m³ et 250 m³ sont en vente auprès du service de l'eau du Grand Annecy, situé à proximité.

L'occasion de rappeler ici que l'usage abusif des poteaux d'incendie est interdit et peut être passible d'une amende pour vol d'eau ! Seuls les pompiers et les agents du service de l'eau sont autorisés à s'y approvisionner, car la manœuvre de ces appareils présente des risques majeurs de contamination et de dysfonctionnement du réseau public d'eau potable. ▲

En savoir + 04 50 33 89 38



Comment se déplacent les vacanciers en été ?

L'été dernier, le Grand Annecy a réalisé une enquête pour connaître les pratiques de déplacement des personnes fréquentant Annecy et les bords du lac en juillet et en août. Sur les plages du tour du lac et dans certains sites très fréquentés comme le Pont des Amours, le Musée Château et les Vieilles Prisons, près de 4 000 questionnaires ont été remplis. Voici un aperçu des résultats.

- **Le jour de la semaine générant le plus de déplacements est le samedi.**
- **62 % des sondés se déplacent généralement avec leur voiture** et 65 % vont à la plage en voiture. 22 % à pied et 12 % en vélo. Pour 30 % des sondés, les trajets à vélo méritent d'être mieux sécurisés. Les déplacements en transport en commun ne représentent que 5 %.
- **Les touristes ou résidents se rendent sur une plage pour ses caractéristiques (surveillance, propreté, ombrage, etc.) et non pour ses facilités de stationnement, ou pour sa proximité.** Près de 50 % des personnes fréquentant les plages résident dans un rayon de moins de 5 km.
- **Plus de 90 % se disent intéressés par des navettes en bateau sur le lac.**
- **Une offre de séjour touristique « Annecy sans ma voiture » intéresserait potentiellement 70 % des touristes circulant en voiture.**
- **L'usage d'un parc relais intéresserait plus de 2 usagers de la voiture sur 3**, en particulier quand ils sont visiteurs à la journée, ou qu'ils résident sur le secteur rive gauche – Bout du Lac.

Transports scolaires : le Grand Annecy au rendez-vous

Pour sa première rentrée, l'Agglomération a rempli sa mission : délivrer 3 900 titres de transports scolaires et gérer 84 circuits au quotidien, grâce en particulier à la mobilisation des trois relais territoriaux d'Alby-sur-Chéran, de Saint-Jorioz et de Fillière.

Dès le 1^{er} janvier 2018, le Grand Annecy « prendra la main » sur 4 lignes régulières gérées précédemment par la Région (lignes LIHSA) et auxquelles sont adossés de nombreux circuits scolaires : 41 Le Châtelard-Annecy, 42 Cusy-Annecy, 161 et 162 Fillière-Annecy.

L'autre chantier de l'année sera l'élaboration par l'Agglo de son propre règlement des transports scolaires, qui précisera les conditions d'accès et d'organisation de ce service public : modalités d'inscription, règles de discipline, tarifs (après une nécessaire harmonisation, ceux-ci variant selon le secteur géographique), dispositifs d'aide, etc. ▲





1 PAYS DE FILLIÈRE



DE NOUVEAUX CONTENEURS POUR INCITER AU TRI !

Les nouveaux conteneurs semi-enterrés installés sur le Pays de Fillière permettent de répondre aux volumes triés de plus en plus importants et à l'accroissement de la population. Leur capacité de stockage est plus grande, l'ouverture est restreinte pour préserver la qualité du tri. À l'intérieur, la cuve n'est plus en plastique mais métallique : c'est plus résistant, et surtout c'est moins de manutention lors du vidage de la cuve par les camions de collecte. Une modernisation essentielle pour optimiser la collecte sélective des déchets par le Grand Anancy. ▲

2 ANNECY

LA COMMUNE NOUVELLE D'ANNECY A SON LOGO

Simple, efficace et fédérateur autour de la croix de Savoie, qu'il intègre subtilement entre ses deux « N » : c'est ainsi que vous avez pu découvrir le nouveau logo de la Ville d'Anancy, dévoilé début novembre. Une même identité graphique pour les 6 communes fusionnées, qui reprend certains codes de leurs blasons respectifs –



notamment la couleur rouge – et s'inscrit dans l'écosystème visuel de la Savoie... sans confusion avec le logo de l'Agglomération du Grand Anancy ! ▲

ANNECY

3 POISY

INAUGURATION DU 100^e SITE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

Le 100^e site de compostage partagé du Grand Anancy a été inauguré en musique le 27 septembre 2017 à la résidence « Les Esters » à Poisy, en partenariat avec Haute-Savoie Habitat. Le compostage partagé en pied d'immeuble est une démarche écoresponsable, vecteur de lien social, qui permet de réduire d'un tiers le poids de la poubelle et de produire un engrais naturel de qualité et gratuit pour les plantes d'appartement. ▲

Cette démarche vous intéresse ?

+ d'infos sur www.grandannecy.fr, rubrique valorisation des déchets, compostage.





2 ANNECY

COLLECTE HIPPOMOBILE DES SAPINS DE NOËL

Comme chaque année, un attelage conduit par deux chevaux, Hilton et Casse-cou, parcourra le secteur historique et la croix piétonne du centre d'Anancy, pour collecter les sapins après Noël. La collecte aura lieu **le mercredi 10 janvier 2018**. Pour en simplifier l'organisation, déposez votre sapin la veille au soir, sans sac et dénué de toute décoration, au pied de votre immeuble si vous habitez dans le secteur concerné (plan disponible sur www.grandannecy.fr). Les sapins ainsi collectés seront ensuite broyés et transformés en compost. Une seconde vie bien méritée après avoir illuminé vos soirées ! ▲
À noter : si vous êtes trop éloigné du circuit de collecte, vous pouvez toujours déposer votre sapin en déchèterie. Il sera également valorisé via la filière de compostage.

FOLLE AMBIANCE AU SOSH BIG AIR 2017



© Jean-Marc Favre

Les 6, 7 et 8 octobre derniers, le High Five Festival a réuni près de 40 000 spectateurs sur le Pâquier, toutes générations confondues, venus assister à la 2^e édition du Sosh Big Air. De quoi électriser les meilleurs skieurs et snowboarders du monde, qui se sont élancés du haut de la structure de 42 mètres – soit la hauteur de la statue de la Liberté – et ont pu exprimer tout leur talent sous le soleil d'automne. ▲



4 SAINT-FÉLIX

LE CHANTIER LOCAL D'INSERTION a 20 ans !

Né en 1996 à l'initiative de la Communauté de communes du Pays d'Alby, le Chantier Local d'Insertion (CLI) est désormais porté par le Grand Anancy. Ce dispositif permet l'accompagnement de personnes sans emploi en les réintégrant dans une dynamique d'insertion sociale et professionnelle. Depuis 20 ans, les équipes du CLI interviennent au service des collectivités sur le secteur de l'Albanais, pour des travaux d'entretien des espaces verts ou des espaces naturels, de restauration du patrimoine et de broyage de végétaux. Le 27 octobre dernier, le CLI fêtait donc ses 20 ans, l'occasion d'inaugurer ses nouveaux locaux à Saint-Félix, rénovés et réaménagés en grande partie par les salariés du chantier eux-mêmes. ▲

Le CLI du Grand Anancy est cofinancé par le Fonds social européen, l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de Haute-Savoie et la Communauté de communes du canton de Rumilly.

en chiffres

434 salariés

ont travaillé au CLI depuis sa création en 1996

Les salariés passent en moyenne **1 an** au CLI, **maximum 2 ans****70 %** des salariésont un **niveau inférieur au CAP****95 %**des salariés quittent le CLI pour un **emploi** ou **une formation qualifiante****40 %** des salariés ont**moins de 26 ans**

Demandez le guide !



Si nous n'avez pas reçu le guide « La qualité de l'air, c'est l'affaire de tous », vous pouvez le télécharger sur www.grandannecy.fr, ou le demander au siège du Grand Anancy. ▲



DOSSIER

LA QUALITÉ DE L'AIR

OBJECTIF « AIR PUR » : TOUS CONCERNÉS !

Il est temps d'agir pour respirer un air sain ! C'est vital pour notre santé, et pour préserver notre cadre de vie. Bonne nouvelle : des solutions existent. Elles supposent la mobilisation de tous, sur le long terme et au quotidien.

Le 7 juillet dernier, le Grand Anancy lançait officiellement sa « stratégie Air pur », annonçant une vingtaine de nouvelles mesures. L'enjeu ne date pas d'hier, et l'Agglomération l'a déjà intégré depuis plusieurs années dans tous ses domaines de compétences. Mais l'idée est aujourd'hui d'aller encore plus loin. Et surtout, d'impliquer le plus largement possible tous les acteurs du territoire. Chacun, à notre niveau, nous pouvons agir pour un air plus pur. **Bousculer un peu nos habitudes, questionner nos façons de vivre, d'habiter, de nous déplacer... est déjà une partie de la solution.**

Le Grand Anancy et la Commune nouvelle d'Anancy se sont donc dotés d'une feuille de route assortie de mesures concrètes. La démarche se veut globale et de long terme : il s'agit de s'attaquer à tous les types de polluants, toutes les sources de pollution, aussi bien en cas de pic que tout au long de l'année. Car la pollution de fond est à terme la plus dangereuse pour la santé. Voici un aperçu non exhaustif de ces mesures, qui répondent à quatre grandes priorités.

RÉDUIRE LA POLLUTION DUE AU TRAFIC ROUTIER

L'usage de la voiture individuelle notamment diesel, source importante de pollution, doit être évité lorsque c'est possible. D'où une série de mesures comme créer des consignes à vélo sécurisées, développer toujours plus l'autopartage et le covoiturage de courte distance, favoriser le stationnement des véhicules propres, mais aussi mettre en place une zone 30 au centre d'Anancy. En cas d'épisodes de pollution, un ticket de bus forfaitaire à 1€ la journée sera instauré, ainsi qu'une zone de circulation restreinte au centre d'Anancy, uniquement accessible aux véhicules les moins polluants dotés d'une vignette Crit'Air inférieure à 4 (voir notre article page 13).

RÉDUIRE LA POLLUTION DUE AUX INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE

Développer les réseaux de chaleur utilisant les énergies renouvelables, étendre l'opération « J'éco-rénove ma copro » (aide à la rénovation énergétique de l'habitat) à toute l'agglomération et aux maisons individuelles, éviter l'usage

>>>>

des cheminées à foyer ouvert en cas de pic de pollution et inciter les particuliers à remplacer leurs appareils de chauffage au bois non performants par la mise en place d'un « fonds air » (voir page 12) : autant d'actions qui doivent permettre de limiter l'impact aujourd'hui significatif du chauffage sur la pollution hivernale.

RÉDUIRE LA POLLUTION DUE À L'ACTIVITÉ INDUSTRIELLE ET AUX TRAVAUX PUBLICS

Le Grand Annecy souhaite inciter les entreprises de ce secteur à réduire leur impact, notamment en les accompagnant dans la mise en place de plans de mobilité pour leurs salariés, en intégrant une charte « chantiers propres » dans les critères des marchés publics de travaux, et en limitant la circulation des poids lourds en cas de pic de pollution.

SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC

Favoriser les changements de comportements, impliquer le plus grand nombre et faire évoluer durablement nos habitudes : une part essentielle de toute démarche en faveur de la qualité de l'air. D'où la diffusion d'un guide pédagogique en octobre dernier dans toutes les boîtes aux lettres, afin de donner des pistes concrètes aux citoyens pour se déplacer, consommer ou encore se chauffer autrement. Côté numérique, d'autres outils donnent en temps réel des informations fiables et pertinentes, comme les applications « Air to Go » (Atmo Auvergne Rhône-Alpes) et « Mobilités » (Sibra). ▲



UNE DÉMARCHE CONJOINTE AVEC CHAMBÉRY ET CHAMONIX

La pollution n'a pas de frontières... c'est pourquoi au-delà de notre territoire, le Grand Annecy travaille main dans la main avec les villes de Chambéry et de Chamonix dans le cadre de la convention alpine, ainsi qu'avec les Préfets des deux départements de Savoie et de Haute-Savoie. L'objectif est d'harmoniser les conditions de circulation d'un territoire à l'autre, les mesures prises en cas de pic de pollution ainsi que de délivrer une information cohérente aux habitants. En 2018, la France prend la présidence de la convention alpine pour deux ans : à cette occasion, les trois villes ont demandé au Ministre de l'Environnement, Nicolas Hulot, de faire du thème de la qualité de l'air l'axe principal de cette présidence française.



LE GRAND ANNECY ENGAGÉ DANS UN PLAN LOCAL POUR LA QUALITÉ DE L'AIR (PLQA)

Adopté en décembre 2017, ce plan d'actions en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air est le fruit d'un travail collaboratif entre les services de l'État, Air Auvergne Rhône-Alpes et l'Agglomération. Il doit permettre d'améliorer la situation sur notre territoire en définissant des objectifs de réduction des émissions de particules fines et d'oxydes d'azote, ainsi que de nouvelles mesures à prendre pour limiter l'exposition de la population à ces polluants. ▲

INTERVIEW

Thierry Billet, Vice-président « Climat, Air, Énergie » du Grand Annecy.

« À chacun d'entre nous de prendre sa part du changement »

La démarche engagée par le Grand Annecy pour améliorer la qualité de l'air se veut globale et de long terme. Qu'est-ce que cela signifie ?

Thierry Billet : L'Agglomération se situe dans le droit fil du travail réalisé par nos prédécesseurs pour le sauvetage du lac : il faut du temps pour améliorer la qualité de l'air comme il a fallu du temps pour assainir le lac. Nous ne voulons pas limiter notre action à des réactions à chaud lors des pics de pollution, mais induire et accompagner un mouvement général pour diminuer la pollution de fond, celle qui est la plus dangereuse en matière de santé publique. On ne gagnera pas un air plus pur en quelques mois : cela nécessite de changer nos comportements, d'offrir des alternatives moins polluantes et des moyens supplémentaires pour accompagner les mutations indispensables.

Quels sont les leviers principaux pour lutter contre la pollution de l'air ?

T. B. : Pendant l'hiver, l'essentiel de la pollution est lié aux poussières fines dues au chauffage au bois individuel : il faut convaincre les propriétaires de cheminées ou de poêles anciens de changer leurs équipements. Nous nous engageons par ailleurs clairement dans une stratégie de développement des réseaux de chaleur et d'isolation thermique des logements qui permettra de réduire à la source la pollution.

Pendant toute l'année, toute particule non émise est une chance de plus pour la santé de tous, et notamment des enfants. À ce titre, la mobilité individuelle doit être questionnée. Ne



— 7 —
**NOUS VOULONS INDUIRE
 ET ACCOMPAGNER
 UN MOUVEMENT
 GÉNÉRAL...**

plus emmener les enfants à l'école en voiture sur quelques centaines de mètres, partager les véhicules pour réduire les émissions (et les embouteillages), tout ceci nécessite des moyens que l'Agglomération a décidé de mettre en œuvre en développant l'autopartage et le covoiturage. Covoiturer une journée par semaine, c'est déjà un engagement utile et efficace. Inscire son enfant dans un « pedibus », c'est bon pour sa santé et pour l'air qu'il respire.

Si la pollution de l'air a globalement diminué ces dernières années, pourquoi l'Agglomération se dote-t-elle de cette feuille de route aujourd'hui ?

T. B. : Auparavant on polluait plus qu'aujourd'hui, mais personne n'avait

l'information de sa toxicité, aujourd'hui on pollue moins, mais les conséquences sanitaires sont mieux connues. Maintenant que nous savons, il faut agir sans tarder pour plus de santé publique.

Réduire la pollution passe par un changement des comportements. Mais a-t-on vraiment toujours les moyens d'agir en tant que simple citoyen ?

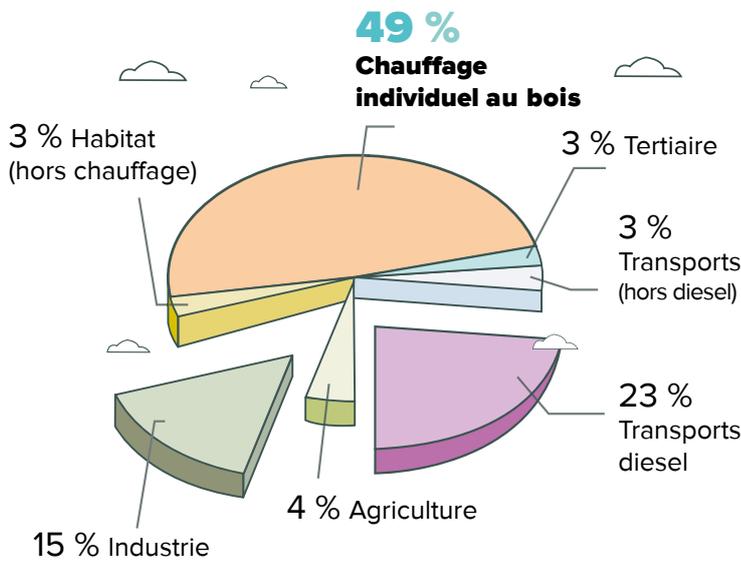
T. B. : La collectivité ne peut pas faire tout toute seule. Bien sûr, c'est notre responsabilité d'élus de mettre les moyens à disposition (parkings relais mieux équipés et connectés au réseau de bus, abris vélos sécurisés pour les vélos électriques, applications de covoiturage efficaces en temps réel, etc.). Mais c'est simultanément à chacun d'entre nous de prendre sa part du changement. Les plans de déplacement inter-entreprises que nous accompagnons vont permettre de faciliter le covoiturage, encore faut-il que les salariés acceptent de tester de nouvelles solutions plus collectives. Il faut que chacun se persuade qu'il peut apporter facilement sa brique à l'édifice : réduire la température de son logement, marcher un peu plus à pied, essayer le vélo électrique, conduire plus doucement, respecter les limitations de vitesse, rénover thermiquement son logement... **Chaque geste est une contribution utile.** La qualité de l'air, comme le climat, est un bien commun qui nécessite l'engagement de chacun en fonction de ses contraintes et de ses moyens d'action ; personne ne peut affirmer qu'il ne peut rien faire pour améliorer la santé de tous. Il faut juste vouloir et faire le premier pas. ▲

TENDANCES

D'où viennent les polluants ?

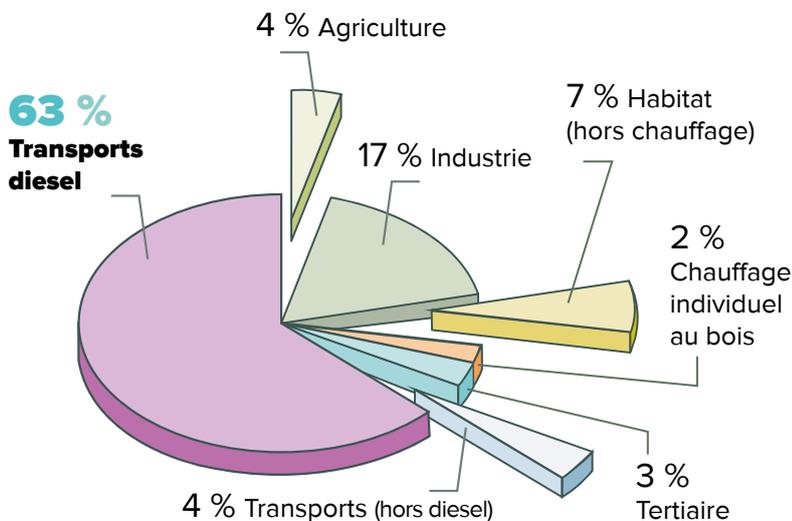
La pollution atmosphérique dans le Grand Ancey est directement liée aux activités humaines, avec deux principaux facteurs : les transports diesel et le chauffage individuel au bois. Deux secteurs sur lesquels nous devons concentrer nos efforts !

Origine des particules fines (PM₁₀) dans le Grand Ancey en 2015



(source Atmo Auvergne-Rhône-Alpes)

Origine des oxydes d'azote dans le Grand Ancey en 2015



Chauffage au bois :

PROFITEZ DU FONDS AIR !

La production de particules fines, les PM₁₀ mesurées lors des pics de pollution, est due, en hiver, à 80 % à des installations de chauffage au bois trop anciennes et peu performantes* (49 % annuellement). C'est pourquoi le Grand Ancey souhaite accélérer leur renouvellement : l'Agglomération bénéficie du Fonds Air de l'Ademe** et va mettre en place début 2018 une aide financière pour aider les ménages à remplacer leurs appareils de chauffage au bois installés avant 2002.

Les critères pour en bénéficier :

- Être un particulier dont la résidence principale est située dans l'une des 34 communes du Grand Ancey.
- Faire remplacer son appareil de chauffage au bois datant d'avant 2002 par du matériel moderne doté d'un label Flamme verte 7 étoiles.
- Confier l'installation à un professionnel qualifié RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) ou Qualibat.

Avant tout achat et travaux (validation préalable du devis nécessaire), un dossier de demande d'aide sera à remplir auprès du Grand Ancey. ▲

en savoir + www.grandancey.fr

*Estimation de Atmo AURA lors d'une journée type hivernale avec une température de 0°C.

**Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.



VOIRIE

Circulation en centre-ville : levons le pied !

À partir du printemps prochain, la voirie située à l'intérieur de la rocade d'Annecy (hors grands axes pénétrants) deviendra une vaste zone 30. L'objectif de ce dispositif déployé par la Ville d'Annecy : un centre-ville apaisé et plus de sécurité pour les piétons et les cyclistes. La qualité de l'air y gagne aussi !



Procurez-vous dès maintenant le certificat qualité de l'air « Crit'Air » : c'est un autocollant qui permet de classer les véhicules en fonction de leurs émissions polluantes. Les demandes se font directement en ligne sur le site www.certificat-air.gouv.fr. Pour 4,18 euros, vous recevez ensuite votre vignette à domicile.



En cas de pic de pollution, la zone 30 deviendra une zone de circulation restreinte.

Seuls les véhicules les moins polluants, dotés d'une vignette Crit'Air 0, 1, 2 ou 3 auront l'autorisation d'y circuler. Cette mesure s'appliquera dans le courant de l'année 2018.



PLUS D'ALERTES À LA POLLUTION, MAIS PAS FORCÉMENT PLUS DE POLLUTION !

Un pic ou épisode de pollution correspond à une quantité excessive d'un polluant mesurée dans l'air extérieur. Un dispositif préfectoral peut alors être mis en œuvre, assorti de recommandations et mesures contraignantes (abaissement des limitations de vitesse par exemple).

À partir de 2018, un nouvel arrêté préfectoral entre en vigueur en Haute-Savoie. Il prévoit d'abaisser les seuils de déclenchement des épisodes de pollution, afin d'agir plus tôt et plus rapidement. On peut donc s'attendre à un nombre plus important d'alertes à la pollution que les années précédentes. Sans pour autant qu'il soit corrélé avec une augmentation des émissions.

10 GESTES pour améliorer la qualité de l'air

Chacun à son niveau peut agir en faveur de la préservation d'un air sain.
Petit mémo des gestes à « consommer sans modération ».



Je choisis le moyen de transport le mieux adapté à mes déplacements en commun, le vélo, le covoiturage, l'autopartage, etc.

Souvent les trajets du quotidien sont inférieurs à 2 km, donc se font à moteur froid, ce qui est très pénalisant en termes de pollution atmosphérique.



Si j'utilise ma voiture, j'adopte l'éco-conduite : je réduis ma vitesse au volant, je pense à couper mon moteur pour les arrêts prolongés et je veille à l'entretien de mon véhicule.

Par exemple, un filtre à air bouché c'est 10 % de carburant en plus.



Je commande le certificat Crit'Air qui classe les véhicules en fonction de leurs émissions polluantes.

En cas de pic de pollution, une zone de circulation restreinte sera mise en place dans le centre-ville d'Annecy en 2018 : seuls les véhicules dotés de certificats Crit'Air 0,1,2 et 3 auront le droit d'y circuler.



Je favorise le don, le prêt, l'échange.

Souvent l'utilisation d'un outil, d'un objet, est de quelques minutes dans notre vie. Leur offrir plusieurs vies, c'est à terme moins de déchets et la baisse de la fabrication intensive.



Je réduis mes déchets.

Moins de déchets, c'est moins de polluants rejetés pour leur fabrication, leur collecte et leur incinération.



Je consomme local.

Je privilégie des circuits courts (marchés, producteurs...) et choisis des produits de qualité.



J'isole correctement mon logement.

Une bonne isolation thermique permet de réduire considérablement sa consommation d'énergie et donc le montant de ses factures !



Je remplace mon vieil appareil de chauffage au bois par du matériel performant.

Mis en place cet hiver, le Fonds air apporte une aide financière pour tout remplacement des équipements datant d'avant 2002, responsables à 80 % de la pollution hivernale aux particules fines.

+ d'infos sur www.grandannecy.fr



Je respecte l'interdiction du brûlage des déchets végétaux à l'air libre

Mauvais pour la santé, nuisible pour l'environnement et passible d'une amende de 450 €... il est peut-être temps de penser au compostage, au broyage ou au paillage ?



J'évite d'utiliser les produits à base de solvants (peinture à huile, térébenthine, pesticides, etc.) et je dépose les contenants vides dans les déchèteries.

Les solvants sont à manipuler avec une grande précaution vu leur nocivité aussi bien pour la santé que pour l'environnement.



VRAI FAUX

5 IDÉES REÇUES

SUR LE PROJET DE CENTRE DE CONGRÈS
SUR LA PRESQU'ÎLE D'ALBIGNY

© Snohetta Moka

Doublement saisie par le Grand Annecy et le Ministère de l'intérieur, la Cour administrative d'appel de Lyon analyse en ce moment la Déclaration d'utilité publique* du projet de Centre d'exposition, de séminaires et de congrès (CESC). L'occasion de faire le point sur les principales caractéristiques de ce projet, et de démêler le vrai du faux.

1. L'Agglomération n'a pas les moyens de financer un tel projet.

FAUX Le Grand Annecy a une puissance d'investissement d'environ 25 millions d'euros par an, ce qui lui donne tout à fait les moyens de financer le projet de CESC.

2. Ce projet va permettre des créations d'emploi.

VRAI Secteur dynamique, le tourisme d'affaires génère des emplois non délocalisables. Il participe au rayonnement du territoire et génère des retombées économiques indéniables : la dépense moyenne des touristes d'affaires est 2 à 5 fois supérieure à celle des touristes de loisirs (hébergement, restauration, shopping), un chiffre encore supérieur pour les visiteurs étrangers.

3. Le projet ne respecte pas la loi littoral.

FAUX Rappelons que la presqu'île d'Albigny a complètement été façonnée et aménagée par la main de l'homme. Aujourd'hui, c'est un espace urbanisé et déjà construit (hôtel, casino, centre de congrès, discothèque, restaurants...). Dans ce cadre, le projet de CESC, dont une grande partie sera enterrée pour une intégration réussie, s'inscrit dans le cadre d'une extension limitée de l'urbanisation dans un site déjà urbanisé.

4. Le nouveau centre de congrès va générer des besoins en stationnement, et aucun parking supplémentaire ne sera créé.

VRAI FAUX Le projet ne prévoit pas de nouveaux parkings, justement car ils ne seraient pas justifiés. En effet la plupart des congressistes ne viennent pas en voiture individuelle, mais en transports collectifs depuis les gares ou aéroports. De plus, le secteur autour de la presqu'île d'Albigny compte environ 900 places de stationnement. Saturées en période estivale, période pendant laquelle il n'y a en général pas de congrès, elles sont en grande partie disponibles le reste de l'année.

5. Le projet va limiter l'accès du public à la presqu'île.

FAUX En réalité cet accès au public sera agrandi et facilité par rapport à aujourd'hui, de nombreux espaces actuellement privés devenant des espaces publics. En outre, la toiture du bâtiment formera une vaste terrasse ouverte et accessible à tous.

* Signée il y a plus d'un an par le Préfet de Haute-Savoie, celle-ci avait été annulée par le tribunal administratif de Grenoble, le 26 juin 2017.

EN ACTION

J'EMBALLE MES CADEAUX AUTREMENT

Stop au papier cadeau brillant !

Il n'est pas recyclable et finit directement à la poubelle. Découvrez par exemple le furoshiki, une technique de pliage japonais pour envelopper des objets avec du tissu !



J'OPTE POUR UN SAPIN FAIT MAISON

À partir de **papier, carton, branches d'arbre, bois flotté**... avec un peu d'imagination, il y a mille et une façons de fabriquer un beau sapin ! Et si vous êtes à cours d'idées, vous en trouverez de multiples sur Internet, assorties de photos, de tutoriels, de conseils...



JE PRIVILÉGIE LES CADEAUX DÉMATÉRIALISÉS OU D'OCCASION

Pensez aux **abonnements**, aux **billets** pour des événements sportifs, des **concerts**, des **sorties** en famille...

Pour les jouets, les déguisements, on trouve de très belles occasions sur les vide-greniers, sur des sites de vente en ligne, ou encore auprès d'associations comme Bazar sans frontière, les Scouts de Cluses ou Emmaüs.

Besoin d'un ordinateur ? Direction Afb, une entreprise sociale et solidaire à but non lucratif à Annecy : un spécialiste de la vente et de la réparation d'ordinateurs d'occasion.

UN NOËL (PRESQUE) ZÉRO DÉCHET !

Ah, la magie de Noël ! De la décoration au sapin, de la table au repas, en passant par les cadeaux, il est possible de limiter les déchets, sans altérer la fête ! En optant pour le fait maison, le durable, la récupération... Voici quelques conseils pour y parvenir.

POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouvez beaucoup d'autres astuces dans le livre de Jérémie Pichon et Bénédicte Moret, « **Famille presque Zéro déchet** », écrit et illustré avec humour et dérision. Des conseils pour dresser la table en évitant le jetable, des menus qui font la part belle aux produits frais et de saison, des idées déco pour la maison... Un seul mot d'ordre : faisons moins et mieux !



DÉFI DÉCHETS

35 % de déchets en moins en 6 mois, comment ont-ils fait ?

Du 10 avril au 29 octobre 2017, 30 familles du Grand Annecy se sont engagées à réduire leurs déchets. Chaque semaine, elles les ont pesés par catégories (déchets recyclables, non recyclables et compostables), afin de mesurer leur progression. Divers ateliers animés par le Grand Annecy et le collectif Zéro déchet Annecy leur ont permis d'avancer dans la démarche : atelier cuisine, couture, produits ménagers, cosmétiques, visites du centre de tri, rencontre avec l'entreprise Afb à Annecy, organisation d'une « troc party* », etc.

*vidéo disponible sur www.grandannecy.fr



PROJET DE TERRITOIRE

IMAGINE LE GRAND ANNECY

Comment vivra-t-on dans notre agglomération en 2050 ? C'est la question qui est posée à chacun des habitants, dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire du Grand Annecy. Une large concertation a débuté cet automne. Objectif : mobiliser toutes les énergies pour bâtir un vrai projet collectif.

Quel avenir pour notre territoire ? Comment s'y déplacera-t-on dans 20 ou 30 ans ? Comment travaillera-t-on ? Et surtout comment s'y prend-on pour emprunter la bonne voie vers le futur souhaité ? Chaque habitant, à son niveau, a une réponse à apporter, une vision ou des interrogations à partager, des pistes à proposer, et peut ainsi prendre part au destin de l'Agglomération. C'est tout l'enjeu du projet de territoire dans lequel s'engage le Grand Annecy : se donner une vision d'avenir et des priorités partagées.

Mobiliser toutes les énergies

Travailler, habiter, se déplacer, entreprendre, consommer, se divertir, aménager : toutes les thématiques seront abordées, même celles qui ne relèvent pas directement des compétences du Grand Annecy. La réflexion sera élargie à l'ensemble du bassin de vie, et dépassera les limites administratives de notre intercommunalité, pour identifier les liens avec nos voisins proches ou éloignés. Surtout, la construction de ce projet collectif ne sera pas réservée aux seuls élus ou techniciens de l'Agglo, mais associera toutes celles

et ceux qui vivent le territoire au quotidien : habitants de toutes générations, entreprises, associations, acteurs institutionnels...

Une démarche pas à pas

Première étape pour imaginer le futur : faire le point sur le présent. De novembre 2017 à mai 2018, c'est le temps du diagnostic, de l'échange et de l'appropriation du projet, des premières perspectives. Enquêtes en porte-à-porte, ateliers de travail, rendez-vous grand public et outils numériques permettront de recueillir la parole de chacun. De mai à octobre 2018, viendra ensuite le temps de la vision d'avenir partagée et des priorités : la mise en forme du projet, et la formalisation de grandes orientations. Troisième étape : le temps des actions, avec l'adoption en juin 2019 d'une feuille de route sur 5 ans. ▲

+ d'infos sur www.grandanecy.fr

UN TEXTE FONDATEUR : LE PACTE DE CONFIANCE

Adopté en mai 2017 par les élus communaux, ce texte sert de guide à l'action de l'Agglomération. Un projet de mandat dans lequel les élus se donnent 4 grandes orientations jusqu'en 2020 : maintenir le dynamisme économique et développer l'emploi, aménager le territoire de façon cohérente et complémentaire, répondre aux besoins de la population en maîtrisant la dépense publique, collaborer pleinement avec les communes, reconnues comme entités de base des services publics. Une réflexion qu'il s'agit d'élargir désormais à l'ensemble des citoyens, à travers un projet de territoire pour 2050.

Le Pacte de confiance est téléchargeable sur www.grandanecy.fr

EN ACTION

 **ANCEY MOUNTAINS**



LES PARTENAIRES

Collectivités : Grand Ancey, Communauté de communes des vallées de Thônes, Syndicat intercommunal du Massif des Aravis, Communauté de communes des Sources du lac d'Ancey

Offices de tourisme : Lac d'Ancey, La Clusaz, Le Grand-Bornand, Manigod, Saint-Jean-de-Sixt, Sources du Lac d'Ancey, Thônes-Val-Sulens

© Pascal Lebeau

 **ANCEY MOUNTAINS**



Un rapprochement qui ne date pas d'hier

Depuis 2004, des actions et un positionnement communs ont été mis en place par les acteurs du tourisme du lac d'Ancey et des Aravis, dans le cadre de différents contrats de développement de la Région Rhône-Alpes. 2015 marque un tournant, avec la volonté d'aller plus loin dans la collaboration et la création du collectif Ancey Lac et Montagnes 2020. Les partenaires s'engagent dès lors dans une stratégie globale d'attractivité territoriale qui donnera naissance à la marque **In Ancey Mountains** en 2017.

© Christian Molitor

TOURISME

BIENVENUE « IN ANNECY MOUNTAINS » !

Des bords du lac aux cimes des Aravis, du plateau des Glières au Massif des Bauges : désormais ce territoire parlera d'une seule voix à travers la nouvelle marque « In Anancy Mountains ». Lancée le 6 décembre 2017, elle ambitionne d'intégrer le top 15 mondial des destinations touristiques à faire dans une vie. Rien que ça !

*Pourquoi
une marque
en anglais ?*

« In Anancy Mountains » déploie des ambitions internationales, et doit parler au plus grand nombre. Cette dimension, marquée par des termes faciles à lire, à prononcer et à comprendre, peut ainsi s'exprimer sous forme de slogan fort, efficace et impactant.

Dans le contexte actuel du tourisme, très concurrentiel et soumis aux aléas du changement climatique, le tout accompagné d'une baisse de moyens financiers, il vaut mieux unir ses forces pour faire entendre sa voix. C'est ce qu'ont décidé de faire les partenaires engagés dans le collectif Anancy Lac et Montagnes 2020. Créé en 2015, il rassemble des territoires différents mais complémentaires : d'un côté, Anancy et son lac, de l'autre, le massif des Aravis et ses stations.

Un pari audacieux

La marque « In Anancy Mountains » est la première étape de leur stratégie pour faire valoir le territoire. Présentée le 6 décembre aux acteurs du tourisme, élus, médias et socio-professionnels, elle entend relever trois grands défis :

- intégrer le **top 15 mondial** des destinations touristiques à faire dans une vie,

- faire du territoire un **réfèrent mondial de l'économie de la montagne**,
- développer l'**appartenance** et **faciliter l'accueil** des nouveaux habitants.

S'appuyer sur des ambassadeurs

Pour faire rayonner la nouvelle destination, la marque sera partenaire des grands événements qui vont ponctuer cette fin d'année et 2018, comme la coupe du monde de biathlon au Grand-Bornand, Noël des Alpes à Anancy ou encore le Tour de France qui parcourra exactement le territoire « in Anancy Mountains » !

Au-delà de la communication classique, la marque cherche aussi ses ambassadeurs : des hommes et des femmes qui font le territoire et en parlent autour d'eux, sportifs, bloggers, people, entreprises, habitants, organisateurs d'événements... prêts à incarner l'esprit « in Anancy Mountains » ! ▲

3 questions à

Yann Clavillier, directeur de l'Office de tourisme du lac d'Anancy



In Anancy Mountains se veut une marque « d'attractivité territoriale ». C'est-à-dire ?

Elle s'inscrit dans une démarche globale : touristique, mais aussi à dimension économique et plus universelle. On veut toucher les habitants, les étudiants, les socio-professionnels, tout ceux qui « font le territoire » et le font aussi rayonner à l'international.

Quels sont les spécificités de ce nouveau territoire ?

Il associe une ville à la notoriété internationale, et donc un monde citoyen, avec un lac qui rentre dans la ville et des massifs montagneux tout autour : le massif des Aravis et ses stations toutes proches, mais aussi le massif des Bauges, le Semnoz, la Sambuy, le Plateau des

Glières... Un véritable cocon alpin proche du Mont-Blanc et de Genève.

La marque affiche de grandes ambitions, notamment au niveau international : notre territoire en a-t-il les moyens ?

Oui nous plaçons la barre très haut, car nous avons des atouts et des richesses exceptionnels ! Une ville avec un lac et une attractivité si particulière, qui se situe en même temps à moins de 30 minutes de plusieurs stations de ski, c'est tout simplement unique au monde ! Mais cette exception existe aussi au niveau de l'économie de montagne : autant de marques de l'outdoor réunies sur un même territoire, et qui forment comme une « Silicon valley de la montagne », c'est une référence mondiale, comme l'est aussi la filière de l'image animée.



NOUVEAUTÉ 2017

Les entreprises accueillies dans les pépinières du Grand Anney présentent leurs projets de développement devant un comité d'agrément. Un échange qui permet de cibler au mieux les besoins, les attentes des futurs entrepreneurs, et de les aiguiller vers les partenaires experts : Initiative Grand Anney, la CCI, Anney StartUp, l'Ordre des Avocats du Barreau d'Anney, l'Université Savoie Mont-Blanc, OSV, CITIA, Thésame, l'Office de Tourisme du Lac d'Anney.

ENTREPRENDRE AVEC LE GRAND ANNEY

Anney Base Camp, Galileo, Les Papeteries : dans ses 3 pépinières d'entreprises, le Grand Anney soutient l'initiative d'entreprendre. Sur 4 000 m², ces trois sites sont dédiés à l'innovation et aux filières d'excellence du territoire : les sports de l'outdoor, la mécatronique, le tourisme et les industries créatives.

Tout récemment installée dans son nouveau bâtiment des Glaisins financé par l'Agglomération et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la pépinière **Anney Base Camp** accueille les entreprises de l'outdoor. L'association Outdoor Sports Valley (OSV) anime le 1^{er} incubateur européen pour l'accueil et l'accompagnement d'entreprises, dès la phase d'ante-crédation, dans les filières du sport et de l'outdoor. Située dans le parc Altaïs à Chavanod, **Galileo** est la grande sœur des pépinières. Dédie à l'innovation et aux services à l'industrie, profitant de la méthodologie de Thésame (le centre de ressources en mécatronique et robotique), Galileo a déjà hébergé 132 entreprises depuis la mise en service du bâtiment en 2002. À Cran-Gevrier, en septembre dernier,

les Papeteries ont soufflé leur 2^e bougie. Autour de l'image en mouvement, des industries créatives et du numérique, ce sont une vingtaine d'entreprises qui grandissent au sein de la pépinière, avec le concours de CITIA,

soit en disposant de leur propre surface, soit en partageant l'espace convivial de co-working. ▲

+ d'infos
www.entreprendre.grandanneycy.fr



DES ÉTUDIANTS CRÉATEURS D'ENTREPRISES À GALILEO

Depuis septembre, la pépinière d'entreprises Galileo a ouvert ses portes aux étudiants inscrits dans le Parcours entrepreneuriat de l'Université Savoie Mont-Blanc. De septembre à janvier, le jeudi après-midi, 17 étudiants entrepreneurs se réunissent ainsi pour 15 séances de cours. Au cœur de la pépinière, ils bénéficient aussi de l'expertise proposée par Galileo à tous ses créateurs d'entreprises et du réseau qu'elle s'est constitué au fil des années.

PARCOURS D'ENTREPRENEURS

Ante-crédation, création d'entreprise, co-working, accélérateur d'entreprises : l'offre d'accompagnement du Grand Anancy dans ses pépinières d'entreprises est multiple et modulable ! Exemple avec ces trois jeunes entreprises locales.



Conicio : partager son expérience avec les jeunes créateurs

Vincent Schmitt le dit avec conviction : « *on n'oublie pas son passage en pépinière, d'où on vient, à qui on le doit* ». Business plan fraîchement élaboré en couveuse d'entreprises, il intègre la pépinière Galileo en janvier 2011 et crée dans un bureau de 25 m² la société Conicio, spécialisée en design et conception de produits. Un an plus tard, il occupe 50 m² et embauche un premier employé. Aujourd'hui, six ans après sa création, Conicio est installée dans la zone industrielle de Villaz, a racheté la société Klavier Roller spécialisée dans la manutention de pianos, et a créé de l'emploi, puisque l'entreprise est composée de 7 salariés. Vincent Schmitt n'a jamais coupé les ponts avec l'écosystème des pépinières, faisant profiter de ses compétences les jeunes entrepreneurs et porteurs de projets, car il est important pour lui de rendre ce qu'on a reçu. L'esprit d'équipe et la bienveillance représentent deux valeurs qu'il a appréciées quand il était à Galileo et qu'il continue à mettre en œuvre au quotidien dans son rôle de dirigeant d'entreprise.
www.conicio.com - www.klavier-roller.com



Fullstory : le collectif créatif

En 2015, après avoir écumé les offres de co-working, 3 freelances s'installent à la pépinière d'entreprises des Papeteries, à Cran-Gevrier, dans un bureau de 17 m². Deux ans plus tard, ils sont 8 (dont 2 en alternance) et occupent 2 bureaux. Spécialisés dans le divertissement interactif, ce collectif d'auto-entrepreneurs, d'artistes et d'indépendants, n'aurait pu se constituer et grandir sans les conseils et l'accompagnement de la pépinière. Pour le collectif, l'environnement des Papeteries est rassurant et stimulant. On y partage des locaux, des savoir-faire, du réseau, tout en gardant chacun son indépendance.
www.fullstory.fr

AirNodes : mûrir son projet avant de se lancer



Avant de créer juridiquement sa société, AirNodes, bureau d'études spécialisé en objets connectés, a mûri en ante-crédation à la pépinière d'entreprises Galileo, de septembre 2015 à février 2016. Une expérience bénéfique, où apprentissage et cohésion furent les fondations de son passage en pépinière. Gérée par 5 associés, la startup développe aujourd'hui des objets connectés en fonction des besoins des entreprises, mais innove aussi avec ses propres produits. Comme le miroir intelligent connecté Anna, pour les hôtels.
www.airnodes.com



TERRITOIRE CONNECTÉ

QUAND SERVICE PUBLIC RIME AVEC NUMÉRIQUE

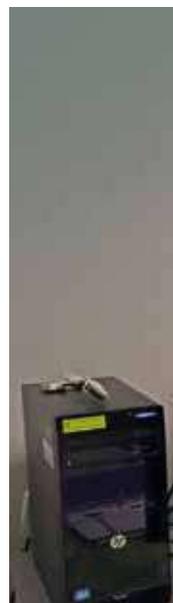
Du ramassage des déchets à l'aide à domicile, en passant par l'alimentation en eau potable, les outils numériques permettent d'optimiser la gestion des services : plus de transparence, plus d'efficacité et de réactivité, plus de partage d'information... le tout coordonné à distance. La preuve en trois exemples.



UN SYSTÈME DE GÉOLOCALISATION EMBARQUÉ DANS LES CAMIONS DE RAMASSAGE DES DÉCHETS

Tout juste mis en place par le Grand Anancy, ce dispositif répertorie près de 115 circuits de collecte des déchets ménagers, avec les emplacements des points de collecte, le nombre et le type de bacs sur chaque emplacement. Il signale également au chauffeur les travaux, les dos d'âne ou tout autre obstacle sur son circuit. À terme, 40 camions seront équipés de ce système qui permet notamment de :

- ▶ **faciliter** le travail des chauffeurs remplaçants
- ▶ **optimiser** et équilibrer les circuits de collecte grâce à des données précises (nombre de points de collectes et de bacs collectés, durée, distance...)
- ▶ **organiser** de nouvelles collectes
- ▶ **donner des explications** en temps réel sur les raisons de non collecte de certains bacs
- ▶ **partager ces informations** avec les autres services de la Direction de la Valorisation des déchets, pour une meilleure réactivité. ▲



LA TÉLÉGESTION AU CŒUR DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Elle s'opère à deux principaux niveaux :

► sur les sites de production

Les sites de production les plus importants sont gérés à distance. Les informations (niveau de réservoir, fonctionnement des pompes, alarmes, etc.) sont centralisées sur un poste de commande, ce qui évite de nombreux déplacements sur le terrain pour effectuer des contrôles et des relevés. L'objectif, à terme, est d'équiper l'ensemble des sites de ce système afin de disposer des informations nécessaires en temps réel et de pouvoir, le cas échéant, mettre en œuvre les actions correctives.

► lors de la distribution, pour repérer les fuites

La télégestion permet de suivre les débits du réseau d'eau potable à J+1 et donc de repérer les fuites qui se manifestent par des pics de débits significatifs. Des compteurs, ou débitmètres, sont installés en différents points du réseau. Les données sont centralisées au service distribution, où des agents de surveillance analysent les informations des différents événements survenus dans les dernières 24 heures. Par ailleurs, des appareils de pré-localisation des fuites sont installés sur certains réseaux tous les 200 ou 300 mètres, afin de détecter les fuites potentielles. Le bruit généré par les écoulements d'eau transitant dans les conduites est enregistré durant la nuit et analysé pour détecter des signaux anormaux correspondant à une défaillance d'un ouvrage. Un véhicule patrouilleur relève régulièrement les données en passant à proximité de ces appareils. Elles sont interprétées et une intervention de réparation de conduite est programmée. ▲



© CyrianeVandevoorde



DES SERVICES À DOMICILE CONNECTÉS POUR UNE EFFICACITÉ RENFORCÉE

Un smartphone, une application spécialisée et le tour est joué ! Mis en place fin 2014, le nouveau système de télégestion du pôle Bien vieillir à domicile du CIAS a vite été adopté par les aides à domicile auprès des personnes âgées. L'objectif : améliorer la qualité et la gestion des prestations données. Un outil connecté qui permet plus de transparence et qui correspond mieux à la réalité du terrain :

- **badgeage** des heures d'arrivée et de départ des intervenants (facturation au réel du temps passé auprès du bénéficiaire)
- **optimisation** des échanges entre le siège administratif et le terrain
- **accès immédiat** aux informations pratiques relatives aux bénéficiaires (adresse, digicode, etc.)
- **présence d'une touche SOS** sur l'écran d'accueil pour alerter les responsables en cas d'incident grave.

Facturation automatisée, durée des trajets comptabilisée, gain de temps, meilleure communication entre les aides à domicile et avec le service : la connexion a tout bon !

Et demain ? Ce dispositif devrait être étendu au service de soins, avec la mise en place d'un cahier de liaison informatique pour un accès partagé à plus de données et une traçabilité des soins effectués. ▲

EN CHIFFRES

PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS : LES **résultats** DE L'ENQUÊTE

Dans le dernier magazine du **Grand Anney**, un questionnaire était adressé à tous les habitants pour connaître leurs habitudes et attentes en termes de déplacements. Vous avez été près de 2 000 à y répondre, preuve que le sujet vous mobilise fortement !

Voici quelques chiffres-clés issus des résultats.



1 943

questionnaires remplis

dont 1 605 en ligne sur
grandanneycy.fr
et 338 retournés sur papier



1^{er} mode de déplacement utilisé :

la voiture

suivi de

la marche à pied

le vélo

le bus



Les déplacements

en voiture

sont jugés très majoritairement
difficiles dans
le Grand Anney



Des trajets quotidiens
de courte durée :

moins d'une heure par jour
pour **65 %** des répondants



Principal
motif de
déplacement :
le travail

Mais l'enquête montre
aussi que bon nombre
de déplacements sont
liés aux loisirs, aux achats
et aux sorties.



78 % des
répondants se disent
prêts à réduire l'usage
de leur voiture
pour une meilleure
qualité de l'air.

LE CHALLENGE DU PDU

Au-delà des chiffres, cette enquête révèle deux principales attentes :

• **L'AMÉLIORATION DE L'OFFRE DE TRANSPORTS EN COMMUN** : plus de fréquences de bus, des amplitudes horaires étendues le soir et le week-end, mais aussi des TER plus fréquents et de meilleurs services de transport vers Genève, Lyon, Chambéry ou la vallée de l'Arve.

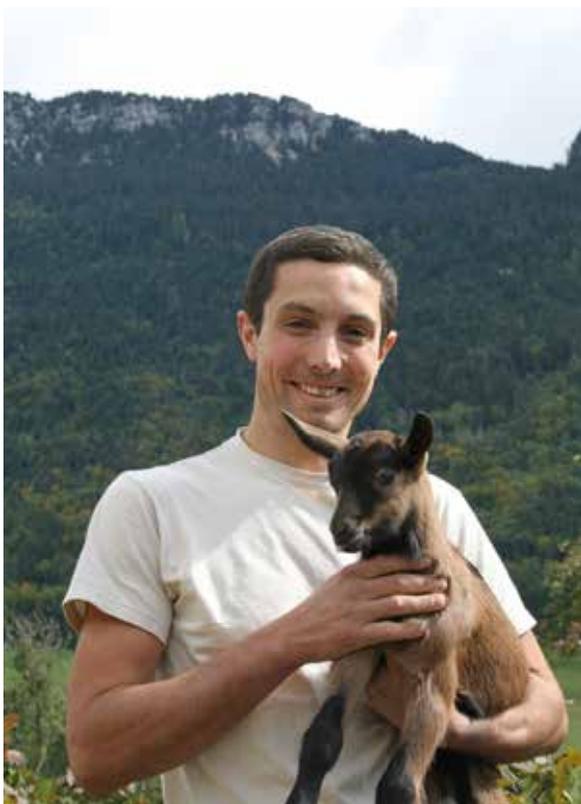
• **UNE MEILLEURE SÉCURITÉ POUR LA PRATIQUE DU VÉLO** : des pistes cyclables sécurisées ou séparées des voitures, moins dangereuses aux abords des carrefours et des ronds-points, un stationnement sécurisé, une circulation moins dangereuse en centre-ville avec l'abaissement de la vitesse autorisée à 30 km/h.

Ces attentes, ainsi que les autres résultats de l'enquête sur les pratiques de mobilité des habitants et leur perception des déplacements, vont contribuer à enrichir la réflexion dans le cadre de l'élaboration du Plan de déplacements urbains (PDU) du Grand Anney. L'objectif est de définir un projet de mobilité pour les 10 ans à venir, avec un **challenge** : **assurer un équilibre entre les besoins de mobilité des habitants et la protection de l'environnement, sur un territoire à forte croissance économique et démographique.**

AGRICULTEUR, NATURELLEMENT !

90 chèvres, une centaine de vaches et une vue magnifique sur le sommet de Sous-Dine, sur les hauteurs de Thorens-Glières... De quoi faire le bonheur d'Emmanuel Rigobert, 31 ans, jeune éleveur dynamique installé en Gaec* avec sa femme, son frère et ses parents. Rencontre.

** Groupement agricole d'exploitation en commun*



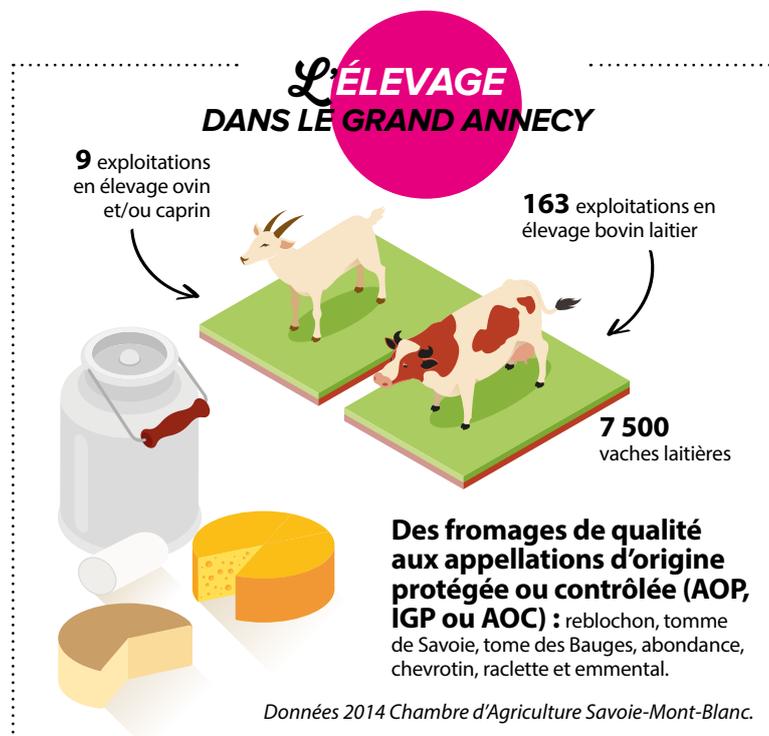
Derrière le sourire et la sérénité du jeune éleveur se cache une volonté de fer. Car si travailler dans la ferme familiale s'est imposé dès l'enfance, s'installer avec ses parents et son frère Stéphane nécessitait de faire évoluer l'exploitation. Ce sera l'élevage caprin, et la transformation fromagère sur place. Certes les deux garçons ont grandi au milieu des vaches, mais ils cultivent depuis l'adolescence la passion des chèvres... À l'âge de 14 ans, il en ont pris deux, puis quatre, puis six... appréciant leur côté sociable proche de l'homme.

En 2010, après ses études au lycée agricole de Poisy, Emmanuel s'associe avec ses parents au sein du Gaec Les Capucines, bientôt rejoint par Stéphane. Une dynamique familiale s'enclenche, née du mélange des générations. L'année suivante, ils construisent eux-mêmes la vaste chèvrerie : le troupeau y bénéficie

des normes modernes du confort animal, notamment un minimum de deux mètres carrés par bête et une large brosse au fond de la salle pour pouvoir se frotter en cas de démangeaison...

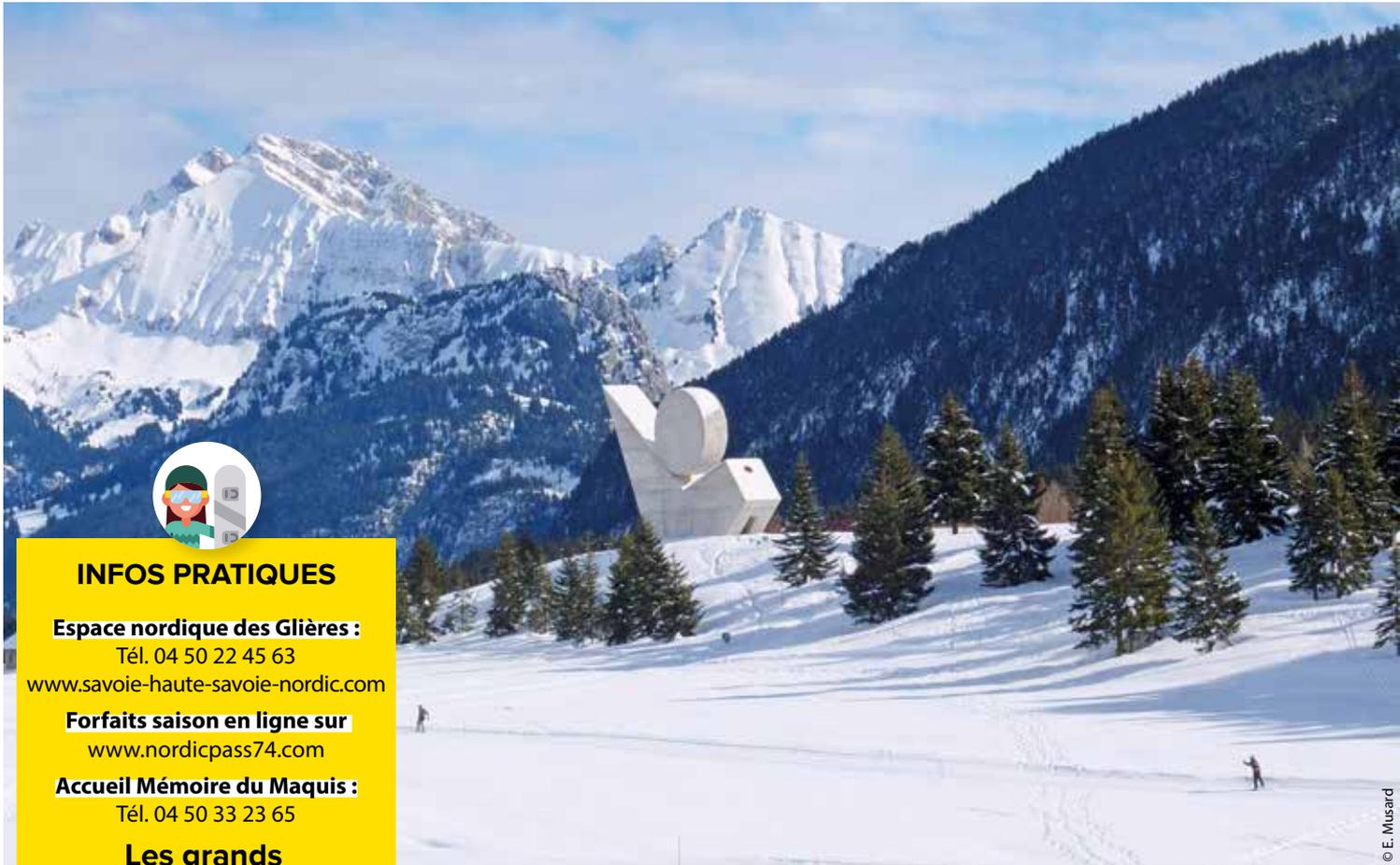
Des valeurs qui comptent pour Emmanuel, qui a choisi de fabriquer du chevrotin, fromage d'appellation d'origine protégée (AOP), comme une vingtaine d'autres producteurs en Haute-Savoie, ravis de voir arriver un jeune à leurs côtés.

Chaque semaine, la production se vend facilement sur les marchés de Thorens-Glières et du Vieux Meythet, mais aussi sur place à la ferme, dans un petit magasin qui ne désemplit pas depuis son ouverture en 2013. Pour Emmanuel, qui souhaitait développer la vente directe et ouvrir la ferme aux visiteurs, le pari est réussi. L'accueil du public devrait encore se développer avec l'embauche récente de sa femme Laetitia au sein de l'exploitation. ▲



UNE **CHÈVRE HEUREUSE**
ET **BIEN NOURRIE**,
C'EST UN FROMAGE DE QUALITÉ !
Emmanuel Rigobert

DÉCOUVERTE



INFOS PRATIQUES

Espace nordique des Glières :

Tél. 04 50 22 45 63

www.savoie-haute-savoie-nordic.com

Forfaits saison en ligne sur

www.nordicpass74.com

Accueil Mémoire du Maquis :

Tél. 04 50 33 23 65

Les grands *rendez-vous* de l'hiver

• Championnats de France de ski de fond U16

3 et 4 février 2018

• Sep en glisse !

14 février 2018 - avec des animations devant la Métralière

• Festi'Glières

21 février 2018 : découverte des glisses nordiques

• Trail and Skate

23 février 2018 (en soirée)

• 32^e Marathon des Glières

18 mars 2018 : 4 km, 13 km, 22 km, 30 km, 42 km.

MOBILALP'GLIÈRES

Tous les samedis et dimanches du 6 janvier au 25 mars, profitez d'une navette pour rejoindre le Plateau des Glières.

+ d'infos sur www.grandannecy.fr

LE PLATEAU DES GLIÈRES

Situé dans le massif des Bornes, à 1 450 m d'altitude, sur les communes de Fillière et de Petit-Bornand les Glières, le Plateau des Glières, c'est un grand bol d'air pur entre plateaux et forêts !

En hiver, le ski de fond est l'activité principale du plateau. Son bon enneigement précoce et son altitude (1 450-1 550 mètres) en font un spot incontournable du ski nordique dans les Alpes françaises. 28 kilomètres de pistes variées, pour tous les niveaux, en skating ou en alternatif, vous y attendent. Les amoureux de la nature en hiver trouveront aussi leur bonheur dans les balades en raquettes. Et une halte permettra de déguster les spécialités locales dans une ambiance décontractée dans l'un des six restaurants du plateau...

Côté histoire, du 31 janvier au 26 mars 1944, près de 500 maquisards se rassemblèrent

sur le Plateau des Glières, refusant l'occupation allemande. Le monument national, érigé en 1973 par Émile Gilioli, témoigne de cette période de résistance et des événements qui ont contribué à la libération du département.

Et un rendez-vous à marquer de petits cailloux blancs...

... comme ceux qui feront grincer sur 2 kilomètres les boyaux des vélos, et suer les directeurs sportifs, le **17 juillet 2018 lors du passage du Tour de France au Plateau des Glières** ! Une étape inédite. Une première au plateau. Et une première sur les graviers ! ▲

DÉCHÈTERIES : BESOIN D'INFOS PRATIQUES ?

➤ Rendez-vous sur www.grandannecy.fr (rubrique Valorisation des déchets) : le seul site avec les informations officielles sur les 9 déchèteries du Grand Annecy, horaires et conditions d'accès.



NOUVEAUTÉ POUR 2018 : des horaires élargis à la déchèterie d'Alby-sur-Chéran et à la plateforme des végétaux de Villaz.

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS : QUELS CHANGEMENTS EN 2018 ?



Des changements de jours et/ou d'horaires de ramassage des bacs à ordures ménagères ou de tri interviendront à partir du

1^{er} janvier 2018 **pour les habitants de Meythet et les zones d'activités d'Annecy et Argonay.**

Retrouvez le planning de toutes les collectes au dos du calendrier éco-citoyen 2018 ! Il sera distribué en fin d'année dans toutes les boîtes aux lettres des particuliers sur le territoire du Grand Annecy.

Vous pouvez aussi le télécharger sur www.grandannecy.fr (rubrique Valorisation des déchets) ou l'obtenir auprès de votre mairie, au siège du Grand Annecy ou dans les relais territoriaux.

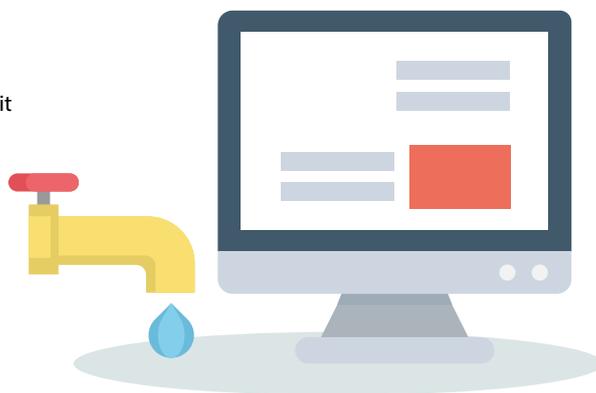
Professionnels : pour connaître les horaires des collectes dans les zones d'activité, consultez le planning sur www.grandannecy.fr

PAYER SA FACTURE D'EAU EN LIGNE : MODE D'EMPLOI

➤ Plus de 22 000 abonnés payent désormais leur facture d'eau directement en ligne, sur le site Internet du Grand Annecy. Pourquoi pas vous ?

Voici les 4 étapes pour créer votre espace abonné :

1. Rendez-vous sur www.grandannecy.fr et accédez à l'espace abonné, soit à partir de la rubrique Eau Potable, soit depuis « L'Agglo en un clic ».
2. Créez votre compte en entrant votre adresse mail et un mot de passe.
3. Consultez le courriel de validation de votre compte sur votre messagerie, puis cliquez sur le lien « Activer mon compte ».
4. Accédez à votre espace abonné, pour y consulter votre consommation, payer vos factures en cours, déclencher une facture intermédiaire, renseigner l'index de votre compteur, signaler un changement d'adresse, ouvrir ou résilier en ligne un contrat, etc.



LE GRAND ANNECY À VOTRE ÉCOUTE



au siège de l'Agglomération : 04 50 63 48 48

46 avenue des Îles à Annecy

www.grandannecy.fr – agglo@grandannecy.fr

dans chacun des 3 RELAIS TERRITORIAUX

à **Saint-Jorioz** – 225 route de Sales – 04 50 68 54 43

à **Fillière** – 300 rue des Fleuries, Thorens-Glières – 04 50 22 43 80

à **Alby-sur-Chéran** – 129 route de Plaimpalais – 04 50 68 11 99

Logements privés et services collectifs. Bien-être et convivialité.



Bienvenue dans les résidences autonomie du CIAS !

La Cour, Les Pervenches, La Villa Romaine

- ◆ 3 résidences
- ◆ 159 studios
- ◆ 1 environnement sécurisant

Pour les séniors autonomes résidant sur le territoire du Grand Anancy.

RENSEIGNEZ-VOUS !
04 50 63 48 00
www.grandannecy.fr



Grand
Anancy
AGGLOMÉRATION
CIAS
Services aux personnes âgées